



Le mot du président



Faut-il continuer à aller au Mali ?

« **N'allez plus en Afrique subsaharienne car il y a des risques !** »

Tel est le message distillé par les autorités françaises.

Dans le même temps des dizaines de milliers d'enfants meurent chaque année de maladies liées à la consommation d'eau insalubre, dans une indifférence quasi générale.

Certes le risque du terrorisme est réel. Mais priver les populations de l'accès à l'eau potable c'est donner raison au mouvement terroriste qui en contrôlera alors la ressource et les populations qui en bénéficient.

La présence conjointe du militaire et de l'humanitaire est donc dans cette région indispensable. Mais chacun son métier !

L'accès à l'eau potable et le développement de l'éducation sont deux moyens majeurs pour fixer les populations et réduire ainsi l'émigration.

C'est pourquoi l'association Forages Mali, composée d'hommes et de femmes aux compétences complémentaires, a décidé de poursuivre ses actions au bénéfice des populations rurales.

Néanmoins, par prudence, nous nous sommes adaptés et limitons nos déplacements. Ceux-ci s'effectuent en lien étroit et permanent avec nos partenaires maliens, et nous permettent d'assurer à nos financeurs la bonne réalisation des programmes.

Nous intervenons directement dans les villages en concertation avec les maires et contractualisons avec des entreprises locales expérimentées et compétentes.

Nos financeurs, modestes ou importants nous font confiance et nous permettent de réaliser chaque année l'accès à l'eau potable pour environ 10 000 villageois. Chaque centime est consacré en totalité aux bénéficiaires.

Dans les villages que nous avons équipés en eau potable, la bilharziose a baissé de 75% - voire a été éradiquée- et la typhoïde a régressé de 45%.

Quand on sait que ces deux maladies sont les principales causes de mortalité infantile, c'est pour nous un formidable encouragement à poursuivre notre action.

Merci à ceux qui nous soutiennent !

Bruno CHARUEL
Président de Forages Mali

Suivi des équipements

Un résultat qui conforte la stratégie de Forages Mali

Garantir la pérennité des installations que nous mettons en service sur le sol malien, tel est l'objectif du second programme de visites qui s'est déroulé en début de 2020.

85 % des 27 points d'eau construits dans les programmes Koulikoro 1 et 2 et Ségou 1 depuis 2014 fonctionnaient lors du premier passage en mars du technicien chargé de l'opération.

Un cycle de formation/dépannage a été organisé immédiatement pour les 4 villages aux pompes défectueuses. Les villageois ont pris en charge tous les coûts de l'opération.

Aujourd'hui 100% des équipements sont opérationnels et les informations recueillies dans cette opération nous permettent de confirmer l'implication des utilisateurs et d'améliorer encore la qualité de nos installations.



Ils soutiennent nos actions :



Le programme Ségou 3 est réalisé !

Grâce à un accompagnement financier de tous nos partenaires à hauteur de **321 000 euros**, ce sont :

- 13 villages, soit plus de **12 000** nouveaux bénéficiaires d'eau potable.
- Dans **5 communes rurales** ((Pélangana, Soignebouyou, Sakoïba, Cinzana et N'Gara) du cercle de Ségou.
- 10 points d'eau à énergie solaire** avec château d'eau, 2 extensions de réseau par des bornes fontaines et **1 pompe manuelle** rendront la corvée d'eau moins pénible pour les femmes avec un impact direct sur la santé.
- 5 latrines** implantées dans des écoles contribueront à l'amélioration des conditions d'hygiène pour les enfants.

Malgré des conditions difficiles (crise sanitaire et grosse saison des pluies), **le programme Ségou 3**, lancé en février, a été réceptionné en octobre 2020. Neuf mois difficiles pour les entreprises et notre équipe malienne.

Ce programme a été piloté par Daniel CADEAU, responsable projet, et Olivier CHAUVIERE, hydrogéologue.



Création : CAGNOLI Créations • Photographies : Forages Mali

Votre soutien nous est essentiel !
Rendez-vous sur notre site internet et faites un don en 3 clics :

www.associationforagesmali.org

Agir avec nous

Faire un don

J'adhère à l'association

Je fais un don

Dispositif de déduction fiscale

Le don et l'adhésion à **FORAGES MALI** ouvrent droit à une réduction fiscale.

Vous bénéficierez d'une déduction fiscale à hauteur de 66 % de votre versement.

Le don en ligne, c'est simple, rapide et sécurisé ! Vous recevrez automatiquement le document d'exonération fiscale et une confirmation de votre don.

Soyez assuré que la totalité de vos versements sera consacrée aux projets d'accès à l'eau que nous conduisons.

Vous avez également la possibilité de faire un don et/ou d'adhérer à l'association par chèque à l'ordre de Forages Mali en l'envoyant par courrier avec vos coordonnées (nom, prénom et adresse postale et e-mail).

